



SM2017-08-177

Demande d'appui contre la violence conjugale

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 7 août 2017 à 19h00 dans la salle du conseil municipal située au 85, rue Desrivières, Municipalité du Canton de Saint-Camille.

Sont présents : Denis St-Onge, conseiller, Martin Aubé, conseiller, Micheline St-Laurent, conseillère, tous formant quorum sous la présidence de Benoit Bourassa, maire.

Absent : Pierre Bellerose, conseiller, Jean Jacques, conseiller

Est également présente : Jocelyne Corriveau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ATTENDU QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

À CES CAUSES, il est proposé par Micheline St-Laurent, appuyée par Martin Aubé et résolu à l'unanimité des conseillers :

De proclamer la Municipalité du Canton de Saint-Camille ; municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée.

Véritable extrait du livre des délibérations, donné ce 9^{ième} jour du mois d'août de l'an deux-mille dix-sept (2017-08-09)



Jocelyne Corriveau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la séance du 7 août 2017 de la Municipalité du Canton de Saint-Camille, lors de sa prochaine séance.
